

CGG condamne la nouvelle tentative de déstabilisation et de remise en cause du plan de sauvegarde clôturé par jugement du Tribunal de Commerce de Paris du 24 novembre 2020

Paris, France – le 12 février 2021

CGG confirme ne pas être à l'origine de la publication le 1er février 2021 au Bulletin des annonces légales obligatoires de deux avis de convocation à des assemblées générales de porteurs des Océanes 2019 et 2020. Cette publication a en effet été réalisée par l'ancien représentant de chacune des masses d'Océanes, M. Jean Gatty.

Ces assemblées générales auraient pour objet de l'autoriser à former tierce opposition à l'encontre du jugement de clôture du plan de sauvegarde du groupe CGG rendu par le Tribunal de commerce de Paris le 24 novembre 2020.

CGG conteste la validité de la tenue de ces assemblées et de toute décision qui pourrait être prise dans ce cadre. En effet, les Océanes 2019 et 2020 ont été remboursées par conversion en actions CGG le 21 février 2018 en application du plan de sauvegarde, qui est dorénavant définitif. Ces Océanes 2019 et 2020, comme les masses de leurs porteurs, n'existent donc plus.

Au surplus, il apparaît que des tierce-oppositions ont d'ores et déjà été formées à l'encontre du jugement de clôture du plan par M. Jean Gatty non seulement en qualité d'ancien représentant de chaque masse d'Océanes, mais aussi comme dirigeant de JG Capital Management, société de gestion de JG Partners, un porteur d'Océanes 2019 et 2020 pourtant intégralement désintéressé de ses créances comme les autres créanciers. CGG conteste fermement cette nouvelle tentative de déstabilisation du groupe de la part de M. Jean Gatty.

Poursuivant ses manœuvres, ce dernier a par ailleurs fait savoir au groupe CGG qu'il avait déposé, par l'intermédiaire de sa société de gestion, une plainte simple le 2 février 2021, portant sur les conditions de la restructuration financière du groupe arrêtées en 2017.

CGG s'inscrit en faux contre les allégations contenues dans ladite plainte et entend donner toutes les suites judiciaires qui s'imposent à ces nouvelles tentatives de déstabilisation de M. Jean Gatty, y compris le dépôt d'une plainte pour dénonciation calomnieuse.

A propos de CGG :

CGG (www.cgg.com) est un leader technologique mondial spécialisé dans les géosciences. Avec environ 3 700 employés dans le monde, CGG fournit à ses clients une gamme complète de données, de produits, de services et de solutions pour une gestion responsable et efficace des ressources naturelles, de l'environnement et des infrastructures. CGG est coté sur Euronext Paris SA (ISIN : 0013181864).

Contacts

Direction Communications & Relations Investisseurs
Christophe Barnini
Tél : + 33 1 64 47 38 11
E-Mail : christophe.barnini@cgg.com